



**Cfdt**

## UN ÉLU CSE, C'EST QUOI ?

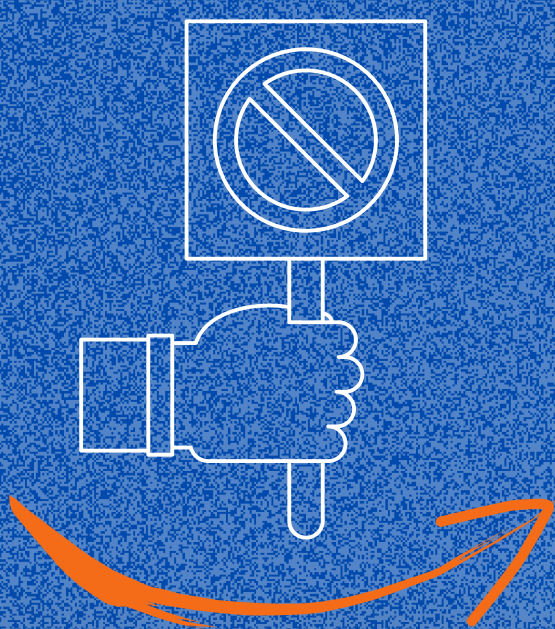
Vos élus CSE font  
partie des  
interlocuteurs  
priviliégiés de la  
direction



Vos remontées de  
terrain sont  
précieuses pour  
alimenter le dialogue  
social avec la  
direction

Une question, un  
constat à partager ?  
N'hésitez pas à nous  
les communiquer !

Vos élus ne sont  
pas libres de  
tout faire



Droit du travail, réglementation URSSAF,  
règlement intérieur et budget du CSE...  
cadrent l'ensemble des actions des élus et de  
leurs décisions que ce soit en matière de  
défense des salariés ou en matière d'oeuvres  
sociales.

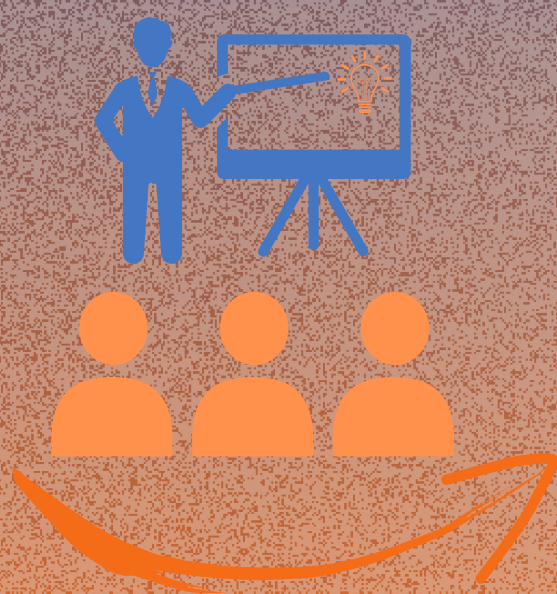
Vos élus sont  
aussi des  
salariés de  
l'entreprise



Les élus CSE, étant  
des salariés  
comme les autres,  
ont des objectifs à  
atteindre quel que  
soit leur métier

Solliciter les élus sur  
leur temps de  
délégation, c'est  
s'assurer que ce  
temps vous sera  
pleinement consacré !

Vos élus sont  
des personnes  
qualifiées



Les élus CFDT sont accompagnés tout au  
long de leur mandat via l'accès à un large  
panel de formations : santé, sécurité,  
conditions de travail, défense des salariés,  
négociation, risques professionnels...

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? N'HÉSITEZ PAS À VOUS  
RAPPROCHER D'UN(E) REPRÉSENTANT(E) **CFDT** !